

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
Procès-verbal du conseil d'école n°1- jeudi 6 novembre 2025

Présents :

Maire : M. NIVELLE Laurent

Élus : M. DEROUET Stéphane et Mme DESBOIS Delphine

Déléguée Départementale de l'éducation Nationale : Mme GLEMET

Représentants des parents d'élèves : Mmes PAYNOT Coralie, VERRAZ Mélanie, GINESTET JACQUET Magali, DE MONTAIGNE Anne, M. TARISTAS Michel et M. LOPPE Mickaël

Enseignants : Mmes MÊME Élisabeth, BRICHET Claire, GROUBATCH Patricia, BROSSARD Célia et M. CAILLY François

Membres du RASED (Réseau d'aides spécialisées) : M. JARROSSAY Gilles

Excusés :

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme GAGNON Odile

Élus : M. BLOYET Pierre et Mme PE Dominique

Représentants des parents d'élèves : Mmes GUILLEMET Mathilde et SOYER Sarah

Ouverture de la séance à 18h.

1 -Membres du conseil d'école 2025-2026

Pour rappel, sont membres du conseil d'école : le directeur, le maire et un conseiller municipal (Mme DESBOIS), les quatre représentants des parents d'élèves titulaires (voir paragraphe 2), un enseignant par classe, le DDEN, l'Inspecteur de l'Éducation nationale et un maître du RASED.

Les membres du conseil municipal et toute autre personne dont la consultation est jugée utile, selon l'ordre du jour, assistent au conseil d'école avec une voix consultative.

Présentation du rôle des représentants de parents d'élèves ainsi que les missions du conseil d'école.

2-Élections des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 octobre. Sur 141 inscrits, il y a eu 78 votants avec 67 suffrages exprimés et 11 votes blancs ou nuls. La participation a été de 55,32%.

Années	2021	2022	2023	2024	2025
% votants	55.97	60.27	55.07	58.04	55.32

Sur 4 postes à pourvoir, 4 ont été pourvus.

Dans la classe de :	Représentants titulaires
Mme Même	Mme DE MONTAIGNE Anne
Mme Groubatch	M. TARISTAS Michel
M. Cailly	Mme SOYER Sarah
Mme Brichet	Mme PAYNOT Coralie

Pour communiquer avec les parents d'élèves, les représentants élus sont joignables à l'adresse électronique : parents.saintclement@outlook.com

La boîte aux lettres à côté de la salle des fêtes n'étant plus utilisée elle sera prochainement enlevée.

3-Effectifs à la rentrée 2025 et personnel de l'école

<u>Années</u>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<u>Effectifs rentrée</u>	111	101	107	114	104	96	100	97	98	96

<u>Niveaux</u>	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
<u>Effectifs</u>	12	13	12	16	8	11	13	11

96 élèves (moyenne par classe : 24 élèves)

Pour rappel : l'accueil de TPS sera envisagé l'année prochaine seulement si l'effectif de la classe de maternelle est inférieur à 24.

Le personnel de l'école hors enseignants :

1 AESH (Mme Despeignes Laura) qui soutient dans leurs apprentissages des enfants à besoins particuliers.

2 ATSEM (Mmes Nathalie David et Noëlla Perdreau) qui travaillent auprès des enseignantes des classes maternelles et s'occupent de la garderie périscolaire.

Nous accueillons depuis le 1^{er} octobre une jeune en mission de service civique qui intervient prioritairement dans les classes maternelles.

Des agents municipaux qui s'occupent de la cantine, de la sieste des petits, du ménage, de la surveillance, des activités du midi... (Frédéric Cantin, Sandra Bodin, Nathalie Robichon, Julie Wanderstein et Maëlyse Rio) auxquels se rajoutent les employés municipaux qui s'occupent des bâtiments et des espaces verts.

Présentation des rôles et fonctions des DDEN par Mme Glémet.

Le RASED (le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

M. Jarrossay Gilles (enseignant spécialisé à dominante pédagogique) nous a présenté le travail du RASED.

Le RASED est composé de 3 professionnels. Deux enseignants spécialisés et une psychologue scolaire. Leurs interventions ont pour objectifs d'aider les élèves à surmonter leurs difficultés et d'accompagner à l'orientation quand cela est nécessaire. Ils interviennent principalement à la demande des enseignants qui doivent pour cela compléter une demande d'aide et de coopération. Les parents sont bien sûr informés de cette démarche.

Mme Gaëlle Polleau, (enseignante à dominante relationnelle) est intervenue auprès des élèves de CP sur 6 séances autour du projet « Devenir lecteur » afin d'amener les élèves de CP à réfléchir autour de ce qu'ils vont faire au CP, de commencer à prendre conscience des enjeux et des procédés de la lecture.

4-Règlement intérieur de l'école

Comme chaque année le règlement intérieur est revu, corrigé et voté lors du premier conseil.

Deux points sont rajoutés, sur la justification des absences et l'interdiction des engins roulants motorisés.

Le règlement est adopté avec 11 voix. Il sera distribué dans les cahiers de liaison, pour signature avec la charte de la laïcité à l'école au mois de novembre.

Nous souhaitons que l'ensemble des familles soit connecté à e-primo. Cela nous permet de favoriser la communication entre l'école et les familles.

La municipalité a été destinataire d'une communication pour ce renouvellement.

5-Projets pédagogiques à venir

5.a- Financement :

La mairie confirme le renouvellement du budget de 1200€ accordé à l'école pour couvrir des frais de transport, soit 300€ par classe.

Le reste des dépenses est pris en charge par l'APE à hauteur en moyenne de 500€ par classe.

Nous remercions l'ensemble des familles qui participent à la vie de l'APE et permettent ainsi à chaque classe de réaliser des projets.

5.b- Projet inter-cycles :

Inscription au PLC (Prix Littéraire de la Citoyenneté) de toutes les classes de l'école. Les thèmes abordés par la sélection sont en lien avec le vivre ensemble.

Le « Contrat endurance » de l'école en mars/avril dans le parc de la Cincinelle. Comme l'année dernière nous souhaitons faire évoluer notre contrat endurance en course solidaire. Nous recherchons donc une association à soutenir et un ou des mécènes. M Nivelles se propose de solliciter Leo Evènements.

Séances de natation : Elles concernent les élèves de la GS au CE2. Elles auront lieu de mars à juin dans le bassin de Longué-Jumelles, les lundis après-midi, sur 10 séances. Nous remercions les parents qui nous accompagneront. Pour cela ils possèdent tous un agrément.

Piste routière : La piste vélo et le circuit de maniabilité ont été de nouveau installés dans l'école les 6 et 7 octobre. Une nouvelle cession est prévue les 4 et 5 Mai. Nous remercions sincèrement Jean-Paul Tavernier, l'initiateur de ce projet, pour son investissement. Il passe aujourd'hui la main à Gweltaz Lefaix qui prendra en charge cette action à l'avenir. De plus, les élèves de CM retourneront cette année sur la piste de Louerre.

Bibliothèque : Tous les élèves de l'école de la GS au CM2 se rendent à la nouvelle bibliothèque une fois tous les 15 jours depuis le début de l'année. Ils empruntent un ou deux livres durant ces 2 semaines. Aujourd'hui, tous les enfants de l'école sont affiliés au réseau de bibliothèques l'imagin'R.

Nous remercions les bénévoles pour leur implication.

Chorale : Les élèves de la GS au CM2 participeront normalement à cette action si elle est reconduite cette année.

Défi classe eau : L'année dernière les classes de CE et CM ont participé au défi classe eau. Nous souhaitons poursuivre la démarche pour économiser l'eau. Pour cela nous continuons à faire les relevés des compteurs, à être attentif à nos usages et à changer les robinets qui dysfonctionnent.

5.c- Projets par classe :

La classe de PS-MS : Cette année le fil conducteur des projets de la classe est l'alimentation. Les objectifs sont de sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée, de leur faire découvrir une variété d'aliments, de saveurs et de textures, de comprendre d'où viennent les aliments que nous mangeons (ce qui pousse, ce qui vient d'un animal, ce que l'on fabrique) et de faire le lien avec les activités agricoles qui nous entourent. Ce sujet touche au vécu de chacun, particulièrement celui des petits pour qui l'alimentation n'est pas toujours aisée (exemple des enfants qui ne déjeunent pas le matin). Il permet en outre d'impliquer les familles en donnant un sens et de la lisibilité aux apprentissages réalisés à l'école maternelle.

Un gros travail langagier est engagé autour de ce projet, que ce soit sur le plan du lexique (noms des aliments, des actions...) ou sur celui de l'expression orale, axes que nous souhaitons développer en lien avec notre nouveau projet d'école et les nouveaux programmes 2025.

Pour concrétiser ce travail, nous profitons de la présence de Frédéric, notre cuisinier de la cantine, qui vient nous montrer les ingrédients utilisés pour certains plats (Grand Repas, travail autour des légumes).

Nous irons au Moulin de Sarré découvrir le processus de la transformation du blé en farine jusqu'à la fabrication du pain.

Nous nous rendrons également dans une ferme pédagogique au printemps pour découvrir les animaux de la basse-cour et les vaches pour la production du lait et la fabrication de produits laitiers.

Deux animations mises en place par le Parc Naturel Régional sont aussi prévues. Nous travaillerons sur l'équilibre alimentaire et sur les contes, où il est souvent question de nourriture (La soupe au caillou, Le petit Bonhomme de pain d'épice...)

Enfin, la bibliothèque municipale nous met à disposition des albums et des documentaires sur le sujet.

La classe de GS-CP : Cette année la classe de GS-CP mène un projet autour des arts plastiques : « La classe des petits artistes ». Sur chaque période les élèves découvriront des artistes et quelques-unes de leurs œuvres sur des thèmes variés : le portrait, les émotions, les formes et les couleurs, les animaux, les végétaux. Deux sorties aux musées seront proposées : le musée des beaux-arts d'Angers avec une animation « Promenons-nous au musée » afin de sensibiliser les jeunes élèves aux œuvres du musée de manière ludique et active (vendredi 21 novembre) et une visite au musée d'art moderne de l'Abbaye de Fontevraud sur le thème des masques avec la participation à un atelier de modelage en lien (Vendredi 22 mai). Nous partageons ce projet et ces deux sorties avec la classe de CM. En octobre les élèves de CM sont venus en classe apprendre la technique du tissage aux plus jeunes. D'autres échanges auront lieu dans l'année afin de faire vivre nos projets artistiques.

Le vendredi 28 novembre, les élèves se rendront également à la bibliothèque de St Clément afin de participer à une animation autour de livres d'ART. Cette animation est proposée par la coordinatrice du réseau Imagin'R Marie-Pierre Courtinier.

La classe de CE1-CE2 : Dans le cadre d'un parcours avec le théâtre Le Quai-Angers, la classe est inscrite à trois spectacles dans la saison et à une action culturelle. Le premier spectacle était programmé en octobre, le deuxième se passera en novembre et le troisième en janvier. Par la suite, il sera proposé aux élèves des activités théâtrales 1 fois par semaine afin de développer l'expression, l'écoute, la concentration...

La classe de CM1/CM2 :

- Thème central : Art et Histoire

- Période 1 : Moyen Age

Participation au projet Art Cheval des écoliers avec le Dôme de Saumur. Différentes techniques ont été présentées et essayées en classe avec la présence de l'artiste Camille Bellot afin de produire un caparaçon monumental avec 5 autres classes du territoire. Le vernissage de l'exposition a eu lieu le samedi 18 octobre.

- Périodes 2 et 3 : L'art contemporain

Visite du musée des Beaux-Arts à Angers en novembre.

- Période 4 : La mythologie

Visite de l'abbaye de Fontevraud avec atelier sur les créatures de la mythologie.

Tout au long de l'année, des liens avec la classe de GS-CP se feront autour des arts : les grands expliquent aux plus petits les techniques apprises lors des ateliers Art Cheval + sorties communes.

- Autres projets

Liaison CM-6è : travail avec une classe de 6ème autour des mathématiques et visite du collège

Kyrielle : réduction des déchets

Concours de poésie

6-Bilan des évaluations nationales CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé en septembre des évaluations nationales (français et mathématiques) et les CP passeront une deuxième session en janvier.

Ces évaluations permettent de donner une vision assez claire du niveau des élèves et de leurs difficultés. Elles confortent également les observations des enseignants.

Suite à ces évaluations l'équipe enseignante effectue une analyse plus approfondie des résultats et des actions de remédiation sont réalisées dans les classes et une attention particulière est portée aux élèves fragiles afin de leur permettre d'évoluer à leur rythme en leur proposant par exemple des temps d'APC. (Activités pédagogiques complémentaires)

7-Sécurité et programme pHARe

M. Jarrossay nous a présenté le programme pHARe, la méthode de la préoccupation partagée et la cellule pHARe dont il fait partie.

Le programme pHARe est un programme national de lutte contre le harcèlement à l'école.

Nous avons mis en place un plan de prévention et un protocole d'intervention.

Le plan de prévention reprend toutes les composantes indispensables à la mise en œuvre d'un climat scolaire serein et sécurisant (qualité de vie à l'école, partenariat, les actions de prévention, la coéducation, la coopération et la justice scolaire).

Le protocole a été mis à jour en début d'année et les enseignants pourront s'appuyer sur celui qui est proposé au niveau national et qui permet de mieux appréhender et définir les situations de harcèlement dans les écoles.

L'éducation à la vie affective et relationnelle. (EVAR). Elle concerne tous les établissements scolaires et est une obligation légale. Des séances seront mises en œuvre par l'équipe éducative comme on vous l'a présenté lors des réunions de rentrée.

Exercice de type « attentat intrusion » et « risques majeurs »

L'instruction relative aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires, prévoit l'organisation d'exercices de sécurité au premier trimestre.

Le nouveau PPMS unifié a été mis à jour.

Des exercices seront programmés avant les vacances de Noël.

Exercice de type « alerte incendie »

Un exercice a été réalisé le lundi 29 septembre. Il s'est parfaitement déroulé.

8-Projet de renaturation de la cour

Le projet avance et nous pourrions voir le début des travaux à la fin de cette année scolaire.

9-Travaux, équipements et budget

La mairie alloue un budget de 6800€ par an pour les fournitures et le matériel scolaire. Afin d'effectuer des économies, le papier est maintenant acheté pour l'année avec celui de la mairie. Le coût de cet achat, évalué à 680€, est donc retiré du budget de l'école qui passe à 6120€. Cette baisse est effectuée sur le budget direction, et n'impacte pas le budget des classes.

9.a- Réalisés

- Tri et réparation de vélos pour la maternelle
- Les filets des préaux ont été enlevés, ils seront remplacés si besoin.

9.b-Demandés

- Achats de deux nouveaux ordinateurs

10-Questions diverses : cantine, garderie, temps d'activités périscolaires...

Pas de questions.

Clôture de la séance : 20h

Président de séance,
François Cailly

